

Agenda

- ✍ 12 Septembre ; journée des associations à Jaunay-Clan
- ✍ 26 septembre : journée des associations à Poitiers

*Une nouvelle association dans le paysage Picto-charentais... Cycleum est née en décembre 2009. «Encore une » me direz vous. Pourquoi avoir créé une nouvelle association ? D'abord parce que Cycleum se positionne sur une « **niche écologique** » non encore utilisée par le tissu associatif existant, à savoir la gestion écologique et différenciée des espaces verts (voir § ci-dessous); ensuite parce que les membres de l'association ont voulu « **mettre en symbiose** » un réseau de passionnés (spécialistes ou non) pour le respect de l'environnement... Cette lettre est à vous ; n'hésitez pas à nous soumettre vos articles (ou à en demander) pour la faire vivre.*

Vous êtes agent d'une collectivité :

Cycleum propose une aide technique adaptée à votre collectivité, ainsi que des formations et des conseils pour mettre en place une démarche éco responsable notamment via la gestion écologique des espaces publics et un fleurissement durable.

Vous êtes responsable , salarié(e) d'une entreprise :

Cycleum vous propose de la veille technologique ou réglementaire sur les thématiques environnementales et/ou un diagnostic environnemental, des conseils, de la formation,... toujours pour initier une démarche éco responsable au sein de votre structure.

Vous êtes un(e) particulier :

Cycleum propose des ateliers de loisirs créatifs en utilisant des matériaux, éléments naturels ou objets présents dans notre environnement quotidien.

Il s'agit de réduire, réemployer, ou valoriser des déchets ou éléments naturels pour sensibiliser le public à l'acquisition de gestes respectueux de l'environnement par le biais de la créativité et le plaisir de faire

Au cours des 2 prochaines journées des associations mentionnées ci-dessus, les lieux et programme seront définis.



Que se passe-t-il au jardin ?

Les 1er et 2 mai dernier Cycleum était invité à participer à la fête des fleurs de Saint Benoît afin de montrer un jardin durable. Celui-ci a été créé dans les jardins du cloître sur une surface de 18m2. Merci à Rémy et Gaëlle pour leur soutien physique !

Un jardin durable, mais qu'est-ce que c'est ? C'est un jardin d'agrément ou potager où chaque geste est réfléchi de manière à minimiser l'impact sur notre environnement. Et c'est très simple !

*« Si tu penses que tu es trop petit pour changer les choses,
essaie de dormir dans une chambre fermée avec un moustique »*

proverbe africain

Voici donc quelques gestes responsables à adopter pour un jardin durable :

- **je privilégie les plantes locales** : en misant sur les espèces locales, je suis sûre que celles-ci sont adaptées au climat et au sol. Elles sont moins fragiles vis à vis des maladies, du froid en hiver et de la sécheresse en été. Ainsi, la reprise et le développement sont assurés et l'entretien par la suite modéré. La tendance est trop souvent à modifier le sol pour acclimater une plante venue d'ailleurs. Or ce comportement engendre des soins particuliers, voire onéreux en produits d'entretien et en heures de jardinage... par exemple le rhododendron, malgré un apport de terre de bruyère, spécifique des terrains acides devient chétif dans notre région du Poitou où les sols sont le plus souvent calcaires.

- **je valorise les déchets verts** : afin de supprimer les allers et retours à la déchetterie pour se débarrasser des déchets, je composte les feuilles mortes, les déchets de tonte et de taille. Mis en tas au fond du jardin, j'alterne les déchets humides (gazon, épluchures de légumes aussi...), et les déchets secs (herbes sèches, paille, branches broyées,...) et je laisse faire dame nature ! J'obtiens alors un produit précieux : le compost qui servira à enrichir le sol. Chaque année, à l'automne, je le place au pied des arbustes et vivaces et également au potager en sortie de culture. **Je nourris le sol et non les plantes !**

- **je protège le sol** : pour protéger le sol, on peut recouvrir les espaces de terre nue par différents types de matériaux, c'est la technique du paillage. Notre préférence ira vers les matériaux organiques biodégradables, constitués de branches ou d'écorces broyées, de tonte de gazon séché, de feuilles, de paille...

Le paillage évite la pousse des plantes indésirables, favorise l'activité biologique et l'aération du sol, apporte des éléments nutritifs aux plantes en se dégradant, permet de maintenir une humidité favorable, protège du froid en hiver et de la chaleur en été, est facile à mettre en place, naturellement renouvelable, et en plus, il permet de se débarrasser des déchets verts !



Cette liste des gestes responsables à adopter au jardin n'est pas exhaustive. Chaque thème pourrait être également développé dans un prochain courrier ou par des ateliers. N'hésitez pas à formaliser vos attentes, suggérer des articles ou poser vos question à Cycleum.

- **j'accueille les auxiliaires au jardin.** Les « ravageurs » sont présents au jardin mais leurs prédateurs aussi, ce sont les auxiliaires. En aménageant son jardin de manière à accueillir divers petits animaux tels que les insectes, papillons, oiseaux, amphibiens, je permets à cette petite faune diversifiée de s'organiser pour s'autoréguler et trouver un équilibre entre ravageurs et prédateurs et ainsi causer de moindres dégâts aux plantes. Pour cela, je garde un espace de prairie fleurie et la fauche qu'à l'automne lorsque les graines sont tombées au sol. Je tolère les herbes folles. Je plante une haie champêtre. J'aménage un point d'eau. J'installe des gîtes ou des nichoirs...

- **je maîtrise la consommation d'eau :** je récupère l'eau de pluie pour arroser. J'arrose juste ce qu'il faut au bon moment : jamais pendant les heures les plus chaudes et j'évite l'arrosage par aspersion car la majorité de l'eau s'évapore. J'installe donc un arrosage au goutte-à-goutte. J'utilise du paillage au pied de chaque nouvelle plantation. Je choisis des plantes locales ou adaptées à la sécheresse.

- **je désherbe sans désherbant :** j'adopte des gestes pour prévenir la germination des herbes en réduisant au maximum les surfaces de terre nue. Par conséquent j'utilise du paillage organique, j'emploie les plantes couvre-sol au pied des arbres, des arbustes et sur talus. Je tolère les herbes folles au jardin car elles présentent un intérêt pour les insectes pollinisateurs lorsqu'elles sont en fleur. J'apprends à les reconnaître car bon nombre d'entre elles présentent des vertus esthétiques, médicinales, comestibles, couvre-sol, refuges pour les auxiliaires, améliorantes pour le sol, voire fertilisantes ou insecticides.

Je désherbe manuellement ou j'utilise des outils mécaniques sur sol meuble telle que la binette ou l'eau chaude de cuisson sur sol imperméable, pavé ou bitumé.

- **je regarde à 2 fois avant de choisir des matériaux !** Je veille à ce que le mobilier de jardin en bois soit labellisé avant de l'acheter. En effet, le label FSC (Forest Stewardship Council) vous assure que le bois exotique utilisé provient d'une forêt gérée de façon écologique et durable, dans le respect des populations autochtones. De même, la marque européenne PEFC (programme Européen des Forêts Certifiées) offre certaines garanties quant à la gestion des forêts. Je peux aussi faire le choix de mobilier de récupération !



Fêtes des fleurs à st Benoît le 1^{er} mai : stand de cycleum

Association CYCLEUM - 38 rue du centre 86130 JAUNAY-CLAN

Pour tous renseignements, merci de privilégier le courriel : info@cycleum.fr – www.cycleum.fr